

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 MARS 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 38
Nb. de représentés : 5
Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à 17h06, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 37/1844 :

Subvention aux associations pour le financement de l'emploi

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, FERDE Thérèse, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (représentée par Madame ROUVRAIS Simone), NASSIBOU Guilaine (représentée par Monsieur POTIN Philippe), KHELIF David (représenté par Madame HOARAU Denise), VAYABOURY Jean Patrick (représenté par Monsieur TEVANEE Jean François), BELLON Stéphen (représenté par Monsieur DIJOUX Stéphan).

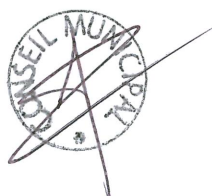
ABSENTS :

MM. BALZANET Jonhy, LORION David, MOREL Didier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 14 mars 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 04 mars 2025.



Accusé de réception en préfecture
974-240720164-20250311-37-1844-DE
Date de télétransmission : 13/03/2025
Date de réception en préfecture : 13/03/2025

Affaire n°37/1844 : Subvention aux associations pour le financement de l'emploi.

Cellule de Développement Social et Economique Local - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire expose à l'Assemblée :

Considérant les demandes d'aides financières présentées par les associations de Saint-Pierre ;

Considérant l'intérêt communal de soutenir ces associations qui œuvrent en faveur de la population Saint-Pierroise grâce à la mise en place de projets d'insertion par l'emploi dans les quartiers, et qui contribuent ainsi à maintenir la cohésion sociale sur le territoire de la commune,

Considérant le souhait de la Ville d'apporter son soutien au secteur associatif et à la mise en œuvre des dites actions au titre de l'exercice budgétaire 2025,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER l'attribution de subventions aux associations répertoriées dans le tableau ci-après :**

Associations	Intitulé de l'action	Objet de la demande	Subventions demandées
Solidarité Sainte Thérèse de Saint-Pierre	Projet 1 : 1 CDI : Secrétaire administrative Période prévisionnelle de financement : 01/01/2025 au 31/12/2025	Résiduel	22 700 €
Association Sportive des Handicapés Physiques du Sud	Projet 1 : 1 CDI : Secrétaire polyvalente Période prévisionnelle de financement : 01/01/2025 au 31/12/2025	Résiduel	17 000 €
Union des Citoyens Actifs du Sud (UCAS)	Projet 1 : 1 CDI : Agent administratif Période prévisionnelle de financement : 01/01/2025 au 31/12/2025	Résiduel	26 000 €
Les Alizés du Cap de Terre-Sainte	Projet 1 : 4 PEC : animateurs Période prévisionnelle de financement : 01/02/2025 au 30/11/2025	Résiduel	21 412 €
	Projet 2 : 1 CDD : Assistante de direction Période prévisionnelle de financement : 01/01/2025 au 31/12/2025	Résiduel	18 000 €
	Projet 3 : 4 PEC : Agents de l'environnement Période prévisionnelle de financement : 01/02/2025 au 30/11/2025	Résiduel	22 484 €
	Projet 4 :		

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250311-37-1844-DE
Date de télétransmission : 13/03/2025
Date de réception préfecture : 13/03/2025

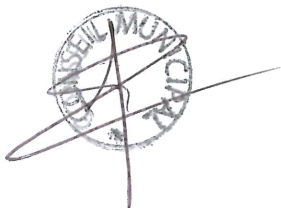
	1 PEC : Agent technique polyvalent Période prévisionnelle de financement : 02/12/2024 au 31/10/2025	Résiduel	5 621 €
Club Sport Adapté de Saint-Pierre (CSASP)	Projet 1 : 1 CDD : Animateur Période prévisionnelle de financement : 01/01/2025 au 31/12/2025	Résiduel	10 000 €
Association pour le Développement d'Insertion de la Ravine des Cabris (ADIRC)	Projet 1 : 1 CDD : Coordonnateur de projet Période prévisionnelle de financement : 01/01/2025 au 31/12/2025	Résiduel	11 083 €
	Projet 2 : 1 CDD : Secrétaire Période prévisionnelle de financement : 01/01/2025 au 31/12/2025	Résiduel	7 349 €
Hibiscus	Projet 1 : 1 CDD : Secrétaire Période prévisionnelle de financement : 01/03/2025 au 28/02/2026	Résiduel	22 204 €
Association des Femmes de Marins Pêcheurs de Saint-Pierre (AFEMAR)	Projet 1 : 1 PEC : Animatrice Période prévisionnelle de financement : 15/12/2024 au 14/10/2025	Résiduel	8 000 €
	Projet 2 : 1 PEC : Animatrice Période prévisionnelle de financement : 13/01/2025 au 12/11/2025	Résiduel	5 400 €
	Projet 3 : 1 PEC : Animatrice du patrimoine Période prévisionnelle de financement : 15/01/2025 au 14/11/2025	Résiduel	5 400 €
Association du Côté des Femmes	Projet 1 : 1 PEC : Agent polyvalent Période prévisionnelle de financement : 01/02/2025 au 30/11/2025	Résiduel	5 400 €
Saint-Pierre Handball Club	Projet 1 : 1 PEC : Aide Moniteur Période prévisionnelle de financement : 15/03/2025 au 14/01/2026	Résiduel	7 500 €
	Projet 2 : 1 PEC : Aide Moniteur	Résiduel	7 500 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250311-37-1844-DE
Date de télétransmission : 13/03/2025
Date de réception préfecture : 13/03/2025

	Période prévisionnelle de financement : 15/04/2025 au 14/02/2026		
Total	23 emplois		223 053 €

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire :
028 65748 123 RESIDUEL RE25000008

- D'APPROUVER les conventions ci-annexées,
- DE L'AUTORISER, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250311-37-1844-DE
Date de télétransmission : 13/03/2025
Date de réception préfecture : 13/03/2025